



Conseil économique et social

Distr. générale
12 juin 2019
Français
Original : anglais

Session de 2019

26 juillet 2018-25 juillet 2019

Point 5 de l'ordre du jour

Débat de haut niveau

Déclaration présentée par Barbra Schlifer Commemorative Clinic, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



La Barbra Schlifer Commemorative Clinic (« la Clinique »), seul établissement en son genre au Canada, fournit des services spécialisés aux femmes victimes de violences, notamment des services de représentation en justice, de conseil et d'interprétation dans plus de 200 langues. La Clinique participe également à des initiatives éducatives et des travaux sur la réforme du droit. Depuis sa création en 1985, elle a fourni une aide à plus de 65 000 femmes victimes de violence fondée sur le genre. En 2019, nous sommes venus en aide à plus de 9 000 femmes.

La discrimination est rarement fondée sur une caractéristique individuelle. La réalité, c'est que les femmes sont souvent victimes de discriminations multiples qui se confondent et se renforcent mutuellement.

Au Canada, les femmes ne sont pas les égales des hommes. Cette inégalité se manifeste dans le retard des salaires, un obstacle persistant à l'équité entre les genres et à la protection contre la violence. À l'heure actuelle, les femmes gagnent en moyenne 87 cents pour chaque dollar gagné par les hommes. Les femmes autochtones gagnent moins de 65 cents par dollar, tandis que les femmes issues des minorités raciales gagnent 67 cents et les femmes migrantes gagnent 71 cents.

Nous reconnaissons que la vulnérabilité financière est un facteur essentiel pour la prise de décisions des femmes. De nombreuses femmes ne parviennent pas à demander justice lorsqu'elles sont forcées de choisir entre exercer leurs droits ou s'assurer logement et alimentation. Elles sont souvent contraintes de se maintenir dans des situations dangereuses en raison de contraintes financières.

L'écart de rémunération entre les genres renforce la dévalorisation des femmes, ce qui contribue à leur marginalisation et exacerbe les effets de la violence fondée sur le genre.

Même entre femmes, les inégalités existent. Les femmes autochtones sont ainsi sanctionnées de manière disproportionnée : près de la moitié des femmes en détention sont autochtones alors qu'elles ne représentent que 4 % de la population du pays. Elles se heurtent également à un taux de violence deux fois plus important que chez les Canadiennes blanches.

Les femmes migrantes sont souvent dans l'incapacité d'obtenir ou de conserver un permis de travail et peuvent être forcées de rester sous-payées et surchargées de travail dans des conditions dangereuses et abusives. Bien souvent, les femmes migrantes ne peuvent accéder à des services sanitaires, juridiques ou liés au travail en raison de la barrière de la langue, du manque d'information et de la crainte de l'expulsion. Ces mêmes obstacles peuvent aussi les empêcher de gravir l'échelle sociale au Canada.

Dans notre pratique, nous avons constaté que l'idée de « culture » crée un autre obstacle qui empêche les femmes victimes de violence de saisir la justice. Des femmes peuvent éviter de demander de l'aide lorsqu'elles pensent que cela ne fera qu'alimenter une conception stéréotypée de leur culture. Les prestataires de services peuvent manquer d'objectivité dans les mécanismes de sélection, l'évaluation des risques et la nature ou le niveau de l'assistance offerte. Enfin, les stéréotypes culturels de la violence fondée sur le genre peuvent compliquer le vécu des femmes et se traduire, bien souvent, par l'application de points de vue occidentaux à leur situation, avec le risque qu'elles ne se voient pas fournir de protection appropriée.

Nous appuyons le thème du débat de haut niveau axé sur l'autonomisation, l'inclusion et l'égalité. Nous exhortons le Canada et tous les pays à poursuivre leurs efforts visant à améliorer l'égalité femmes-hommes.